

LE JOUR, 1944  
15 mars 1944

## DE L'EQUITE

Le professeur Cardahi doit parler ce soir de l'équité. Un beau sujet qui n'était plus à la mode. Depuis longtemps et partout la justice seule fait sonner ses éperons.

Cependant l'équité étouffée sous le poids du droit. Et l'exercice du droit atteint parfois les limites de la cruauté.

Il est apaisant et raisonnable d'entendre rappeler que l'esprit d'équité est le « complément du droit » et le « modérateur de la justice ». Ainsi présenté, le droit descend un moment de son piédestal et se souvenant qu'il est humain, il montre ses infirmités. Comme les hommes mûrs, il lui arrive d'être rhumatisant et podagre.

Incomplet et excessif, le droit se flatte pourtant de mettre la sagesse en formules rigides; il se condense en articles numérotés comme des cellules de maison de correction. Mais nous savons que le plus souvent l'âme et le cœur lui échappent. Toute la frémissante merveille de la sensibilité humaine est en marge du droit. Le droit l'ignore et s'il essaie de l'atteindre c'est avec la science de l'anatomiste et les instruments du chirurgien.

Il est bien vrai qu'en aucun pays, les hommes vivant en société, ne peuvent se dispenser d'obéir à des règles de droit fixes, (et dans une certaine mesure automatiques); mais, la vérité absolue, c'est cette équité vers laquelle il faut tendre, cette justice individuelle que chaque homme attend de Dieu, et qui tient compte pour chacun de ce qu'il y a de personnel et d'original dans les profondeurs de sa conscience et de sa chair.

L'équité, c'est la justice naturelle en face de la justice légale; c'est la divinité devant sa statue. Quel plus magnifique hommage peut-on rendre au Créateur que de la découvrir dans la création et de s'en pénétrer? « Si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes... »

Justice naturelle, donc native, bien que perfectible. Justice du cœur passant comme la chaleur à travers les murs et pardessus les bornes. Témoignage profond d'une grandeur déchue mais qui survit à son humiliation. Et rôle admirable de la conscience qui dit : halte ! lorsque la loi inflexible donne le droit d'aller plus loin.

Plus opportunément que jamais le Professeur Cardahi va nous parler de ces choses. Ce sera peut-être l'honneur d'une civilisation future de reconnaître aux juges la liberté de juger en équité sans inquiéter pour cela les justiciables. De nos jours, on pourrait encore avoir peur. (Et c'est la raison d'être de la loi).